

Réseau provincial d'adaptation scolaire

Un membre de votre équipe d'apprentissage



Services offerts

Le Réseau provincial d'adaptation scolaire fournit une gamme de services aux écoles pour répondre à la fois aux besoins éducatifs des élèves ayant des besoins spéciaux et ceux de l'équipe d'apprentissage. Créé par le ministère de l'Éducation (*Alberta Education*) et les conseils scolaires francophones, le Réseau est une de quatre équipes multidisciplinaires dans la province.

Le Réseau coordonne les services d'évaluation et de consultation ainsi que de formation :

- ♦ Des **évaluations préliminaires** pour déterminer la nature et le type de services requis
- ♦ Des **évaluations éducatives** pour élaborer, selon le cas, des plans d'intervention personnalisés, des plans de services ou des plans de transition
- ♦ Des **consultations** pour aider le personnel scolaire dans l'organisation et la planification de l'apprentissage, la gestion des différences et le travail de l'équipe d'apprentissage pour soutenir les élèves ayant des besoins spéciaux
- ♦ De la **formation** pour les élèves, le personnel ou les parents sur une variété de sujets relatifs aux élèves ayant des besoins spéciaux dans le but de mieux intervenir auprès d'eux

Modèle de services

Ces services sont fournis en français aux écoles francophones par une équipe itinérante de consultants multidisciplinaires ayant de l'expertise dans des domaines variés tels que :

- ♦ la gestion du comportement
- ♦ les difficultés d'apprentissage
- ♦ les problèmes de communication
- ♦ la programmation scolaire
- ♦ les déficiences sensorielles ou physiques
- ♦ les troubles du spectre autistique
- ♦ les troubles causés par l'alcoolisation fœtale
- ♦ la douance

Critères de sélection des élèves

Coût des services

Démarche d'intervention

Les critères de sélection sont ceux émis par le ministère de l'Éducation (*Alberta Education*) pour les élèves ayant des besoins éducatifs sévères, moyens et légers. Les services sont offerts aux :

1. Élèves ayant des besoins graves ou sévères à partir de 2 ans et 6 mois au 1^{er} septembre
2. Élèves ayant des besoins éducatifs légers ou moyens au niveau du comportement, de l'apprentissage, de la communication, de l'intellect ou sur le plan physique à partir de 3 ans et 6 mois au 1^{er} septembre
3. Parents et intervenants afin de mieux les outiller dans leur travail auprès des élèves ayant des besoins éducatifs spéciaux

Tous les services fournis par les consultants sont basés sur un tarif horaire de 50 \$ l'heure. La facturation suit la prestation des services. Le montant facturé à l'école ou au Conseil scolaire est basé sur la prestation des services directement fournis à l'élève. Ces services peuvent comprendre :

- ♦ La révision des dossiers et la préparation pour l'offre de services;
- ♦ Les évaluations initiales et les rencontres avec l'équipe d'apprentissage
- ♦ L'évaluation pour la programmation
- ♦ La consultation pour déterminer les priorités d'action, les buts et les objectifs, et les interventions pertinentes
- ♦ La rédaction de rapport
- ♦ L'interprétation des résultats et la présentation des rapports
- ♦ La consultation suivant la mise en œuvre du plan
- ♦ La communication avec d'autres fournisseurs de services
- ♦ Le modelage de stratégies ou d'approches
- ♦ L'adaptation ou la modification de la programmation
- ♦ Toute autre fonction complétée pour l'élève

N.B. Dans le but d'assurer l'accès équitable aux services à travers la province, les coûts de déplacement, les frais d'hébergement et de séjour des consultants sont assumés par le *Réseau*.

Voici les étapes suggérées pour l'évaluation des besoins de l'élève, la prestation des services et le suivi :

1. Constat des difficultés de l'élève par l'enseignant ou le parent
Analyse du dossier de l'élève par l'enseignant et discussion avec la direction et les parents. Lecture du dossier et collecte de l'information.

2. Observations systématiques et premières interventions

Grille d'observation, notes anecdotiques, entrevue, contrat, tests maison ou diagnostiques, etc.

Référence à la direction et à l'équipe d'identification et d'intervention de l'école ou du Conseil

3. Demande de services externes

Si nécessaire, recours aux services tels que : Réseau provincial d'adaptation scolaire, services francophones de santé à l'école (Francophone SHP), Régie de santé (SHP), médecins, services sociaux, cliniciens privés, etc.

Mise en œuvre du plan d'intervention personnalisé basé sur les difficultés identifiées et les recommandations

Pour plus de détails, consulter un modèle du dépliant : « Les étapes à suivre pour identifier et offrir des services éducatifs aux élèves ayant des besoins spéciaux »

Les éléments suivants doivent être respectés afin d'accroître l'efficacité dans la prestation des services offerts par le *Réseau* :

- ♦ L'état de santé de l'élève, sa vue et son ouïe sont évalués par un professionnel de la région
- ♦ Une personne-ressource de l'école est désignée pour chaque élève
- ♦ L'école vérifie le dossier de l'élève et fait parvenir les éléments pertinents avec la demande de services au *Réseau*
- ♦ L'ensemble des documents de la demande de services est dûment complété par l'enseignant et la direction de l'école
- ♦ L'école obtient l'autorisation écrite des parents pour l'offre des services et envoie cette autorisation pour compléter la demande de services
- ♦ Pour la visite des consultants, l'école :
 - facilite la participation des parents, assure la coordination des visites et établit l'horaire
 - s'assure que le consultant a accès au dossier de l'élève, y compris les rapports d'évaluations antérieures, les PIP, les bulletins, etc.
 - s'assure de fournir un local adéquat au consultant afin qu'il puisse effectuer son travail
 - s'assure que l'enseignant ou autre membre du personnel de l'école peuvent rencontrer les consultants et participer aux rencontres avec l'équipe d'apprentissage y inclus les parents
 - établit un protocole de communication entre les parties
- ♦ Une démarche systématique est établie pour la mise en œuvre d'un plan d'intervention personnalisé à la suite de l'évaluation, et les suivis pour la révision de ce plan
- ♦ L'école avertit les consultants des absences d'un élève ou de sa présence sporadique pour éviter des déplacements inutiles

**Démarche
(suite)**

**Pour un
meilleur
service**

Qui sommes-nous?

Directeur
Directrice adjointe

Appui à
l'administration

Consultants
du Réseau

Consultante

Psychologues

Ergothérapeutes

Physiothérapeutes

Orthophonistes

Consultants en
programmation
éducative

Consultante en
comportements
sociaux

Consultantes
au préscolaire

Enfin, pour mieux vous servir, le Réseau a des ententes avec des organismes et consultants qui offrent d'autres services spécialisés.



Réseau provincial d'adaptation scolaire

#20, 9040 – 84 Avenue NW
Edmonton (Alberta) T6C 1E4
Téléphone : 780-490-7577
sans frais : 1-800-438-3530
Télécopieur : 780-490-7599

Suite 230, 6940 Fisher Rd SE
Calgary (Alberta) T2H 0W3
Téléphone : 403-692-2046
Télécopieur : 403-686-2914

André Piquette
Lyne Bacon

Courriel : apiquette@csrcn.ab.ca
Courriel : lbacon@csrcn.ab.ca

Responsable de l'organisation fonctionnelle du Réseau, incluant la gestion des ressources humaines et financières, la prestation des services de même que de la qualité de ceux-ci.

Viviane Faucher
Stéphanie Huard
Lise Roy-Maxwell

Courriel : vfaucher@csrcn.ab.ca
Courriel : shuard@csrcn.ab.ca
Courriel : lroy-maxwell@csrcn.ab.ca

Responsables de la gestion des dossiers, tiennent compte de la trace écrite de la circulation de l'information à partir des demandes de service reçues jusqu'à la facturation.

Suzanne Gareau-Kubicki

* Appui à la direction et représentante des services en adaptation scolaire pour la francophonie

Doris Johnston, Paul Preston, Andréa Magill, Hélène Flamand (psychologues)
Julie Bouchard, Olivia Marcoux, Tania Jacobs (psychologues provisoires)

- * Évaluent les besoins psychologiques des élèves; bilan cognitif, attention, estime de soi, comportement
- * Fournissent des recommandations quant aux stratégies à mettre en œuvre pour répondre aux besoins de l'élève

Évelyne Pilger, Heather Crowdis, Stéphanie Dion

- * Évaluent les besoins physiques de l'élève
- * Offrent de la consultation sur des adaptations de tâches comme l'habillement, le travail à l'ordinateur ou des tâches de motricité fine tels qu'écrire, couper, dessiner

Postes à combler

- * Évaluent les besoins physiques de l'élève sur le plan de la motricité globale de l'élève
- * Offrent de la consultation sur des adaptations de tâches ou des adaptations à la programmation en éducation physique

Élizabeth Sovis, Monica Eggink, Camille Gregoret, Audrey Boivin

- * Évaluent les besoins en communication de l'élève; le langage, la parole, la voix
- * Offrent de la consultation sur des adaptations de l'enseignement aux élèves atteints de troubles de la communication

Patricia Plamondon (autisme)
Lyne Bacon (difficultés académiques)
Micheline Rivard (douance)
Stéphane Marien (comportement)
Julie Vadnais (technologie d'aide)
Jeanne Robinson (accompagnement des enseignants)

- * Accompagnent les équipes d'apprentissage dans la planification et la mise en œuvre de la programmation éducative des élèves ayant des besoins spéciaux de la maternelle à la douzième année

Claudette Giguère

- * Offre de l'appui et de la formation dans la programmation des comportements positifs et de la santé mentale aux équipes d'apprentissage; offre des sessions de thérapie pour les élèves ayant des besoins spéciaux

Patricia Plamondon (coordonnatrice provinciale et Centre-Nord), Lyne Bacon (Sud)
Des services pour des enfants ayant des besoins spéciaux à partir de 2,5 ans (sévères) et à partir de 3,5 ans (moyens ou légers) s'ajoutent aux services présentement offerts dans les écoles des conseils scolaires francophones de l'Alberta.

- * Fournissent de l'aide au niveau du dépistage et de la préparation de dossiers pour appuyer les demandes de services et de subventions
- * Fournissent des services de consultation et de perfectionnement dans le but de créer, d'appuyer la mise en œuvre et d'évaluer le plan d'intervention.

Selon leur domaine d'expertise respectif, les consultants du Réseau offrent de la formation et de l'accompagnement dans divers domaines de l'adaptation scolaire.